



CH LAVAU

Lavaur, le lundi 21 janvier 2013

Objet : Effectifs IDE MAPAD et AS UPC et Gravette

Monsieur le DRH,

Nous vous demandons par la présente de bien vouloir étudier avec la plus grande attention les problématiques concernant l'équipe IDE de la MAPAD et celles des Aides Soignantes de l'UPC et de la Gravette.

Les effectifs IDE de la MAPAD ne nous semblent pas au niveau du fait de plusieurs mouvements sur cette équipe. Nous aimerions faire un point sur ces effectifs et aborder le futur fonctionnement de l'équipe IDE.

En ce qui concerne les équipes Aides Soignantes de l'UPC et de la Gravette, elles ne sont pas au niveau nécessaire au bon fonctionnement des équipes concernées. Les manques constatés impactent donc les conditions de travail et plus préoccupant, la qualité des prises en charges que nous devons aux patients hospitalisés dans ces unités de soins.

Pour information, l'équipe AS de la Gravette est pénalisée depuis plus d'un an par des absences successives, c'est encore le cas à ce jour.

Une forte pression est exercée sur les AS encore en poste qui ne bénéficient que de quelques renforts, très ponctuels.

Pour rappel l'équipe de la Gravette, depuis de très longues années, est constituée d'infirmiers et d'aides soignants (une aide soignante minimum par équipe).

Le niveau d'insatisfaction de ces différentes UF est particulièrement élevé.

Nous avons porté ces questions à l'ordre du jour du prochain CTE et sommes à votre disposition pour échanger sur ces sujets sensibles et trouver des réponses adaptées.

Par ailleurs, nous constatons une généralisation d'un mode de « management » des ressources humaines et des absences que nous qualifions de « gestion à la petite semaine ».

En effet, il est de plus en plus fréquent dans tous les services de voir des remplacements d'absences IDE effectuées par des AS, des absences AS remplacées par des ASH, des départs en retraites IDE temps plein remplacés par les mêmes retraités à ½ temps, quand ce n'est pas une absence IDE temps plein remplacée par un temps partiel socio éducatif.

Vous n'êtes pas sans ignorer ce que nous en pensons, nous venons encore de vous l'exprimer il y a quelques jours à l'occasion de notre dernière rencontre.

Nous vous demandons de faire le nécessaire pour que cesse l'ensemble des dysfonctionnements que nous évoquons et surtout nous vous demandons la mise en œuvre d'une politique de gestions des ressources humaines beaucoup plus claire et cohérente.

Ce qui est loin d'être le cas à ce jour.

Dans l'attente de votre réponse et plus encore dans celle aux problèmes des équipes, veuillez agréer, monsieur le DRH, nos respectueuses salutations.

Jacquie GUYET et Patrick ESTRASSE
Co secrétaires du syndicat CGT du CH Lavour